

Département du Bas-Rhin
Arrondissement Chef-lieu

COMMUNE DE GRASSENDORF
Extrait des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 17 mars 2014

sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 8
Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint - BATT Michel - INGWILLER Marie-Rose - MASSE Benoît - OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie - SZYMANSKI Marie-Jeanne

Membres absents : JOCHMANN Gilbert - JUNG Benoît – GEOFFROY Valérie

Convocation du 6 mars 2014

Compte administratif 2013 du « Budget Principal »

Le Compte Administratif de l'exercice 2013 du « Budget principal » se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement	91 755,76
Recettes de fonctionnement	263 204,72
Excédent de fonctionnement	171 448,96
Dépenses d'investissement	178 862,72
Recettes d'investissement	113 423,98
Déficit d'investissement	65 438,74
Excédent global de clôture	106 010,22

Les membres du Conseil Municipal, placés sous la présidence de M. Patrick OSTER, et après que le Maire se soit retiré de la salle du conseil, approuvent le Compte Administratif 2013 du « Budget principal » ainsi présenté.

Compte de gestion de l'exercice 2013

Le Conseil Municipal,

- après avoir pris connaissance du compte de gestion du **Budget principal** présenté par le Trésorier de Hochfelden pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013,
- considérant que les opérations comptables ont été correctement décrites,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées,
- statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections du budget,
 - CONSTATE la parfaite concordance du compte de gestion 2013 avec le compte administratif,
 - DECLARE que le compte de gestion du budget principal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2013

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu le Compte Administratif du « Budget Principal » de l'exercice 2013, le 17 mars 2014
- statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2013 du budget mentionné ci-dessus,
- constatant que le Compte Administratif du « Budget principal » présente :
 - un excédent de fonctionnement de 171 448,96 €
 - un déficit d'investissement de 65 438,74 €

DECIDE :

- d'affecter le résultat comme suit :

- affectation complémentaire en réserves (compte 1068) : 65 439 €
- affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)..... : 106 010 €

Budget primitif principal de 2014

Le Budget Primitif Principal de 2014 présente la balance générale suivante :

Dépenses de fonctionnement	230 484,00
Recettes de fonctionnement	230 484,00
Dépenses d'investissement	203 262,00
Recettes d'investissement	203 262,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le « Budget primitif principal » pour 2014 ainsi présenté.

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de fixer les taux des contributions directes comme suit :

Désignation des taxes	Taux votés en %	Bases d'imposition prévisionnelles 2014	Produit correspondant en €
<i>Taxe d'habitation</i>	14,11	281 900	39 776
<i>Foncier bâti</i>	8,80	155 800	13 710
<i>Foncier non bâti</i>	43,80	16 800	7 358
<i>CFE</i>	17,86	2 800	500
		<i>Produit fiscal attendu</i>	61 344

Participation financière

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer un montant de la participation financière de l'Association Grassendorf Loisirs au titre des frais de la salle (eau-chauffage-électricité).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Fixe la participation financière de l'Association Grassendorf Loisirs comme suit :

- Participation aux frais de la salle (eau-chauffage-électricité) à 150 €

Pour extrait conforme

Le Maire :
Bernard INGWILLER

